



Service Finances

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2018

I – Le cadre général du Budget Primitif

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, est jointe au Budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune de RAMBERVILLERS. Elle est disponible sur le site internet de la ville : www.ville-rambervillers.fr

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le Budget Primitif a été voté par le Conseil Municipal le 22 février 2018.

II – Les objectifs

Les grands objectifs du Budget Primitif 2018 ont été présentés aux conseillers municipaux lors des réunions suivantes :

- Conseil Municipal du 5 février 2018 pour le débat d'orientation budgétaire qui a permis aux conseillers d'exprimer leurs remarques,
- Commission des Travaux et Finances du 8 février 2018.

Le Budget Primitif a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement
- de poursuivre les investissements sans recours à l'emprunt
- de maintenir les taux de la fiscalité

III – Budget Général

Il s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 9.845.642,53 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 4.433.764,86 €

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES - DEPENSES	2017	2018	Variation 2017/2018	%
011 - Charges à caractère général	2 650 500,00 €	2 331 200,00 €	-319 300,00 €	-12,05%
012 - Charges de personnel	3 119 350,00 €	3 210 350,00 €	91 000,00 €	2,92%
014 - Atténuations de produits	0,00 €	16 000,00 €		
65 - Autres charges gestion courante	635 860,00 €	713 700,00 €	77 840,00 €	12,24%
66 - Charges financières	166 000,00 €	136 000,00 €	-30 000,00 €	-18,07%
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00 €	15 000,00 €	-5 000,00 €	
022 - Dépenses imprévues	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	
DEPENSES REELLES	6 991 710,00 €	6 822 250,00 €	-169 460,00 €	-2,42%
023 - Virement à la section d'investissement	2 502 482,67 €	2 768 392,53 €	265 909,86 €	10,62%
042 - Opérations d'ordre entre sections	245 000,00 €	255 000,00 €	10 000,00 €	
DEPENSES D'ORDRE	2 747 482,67 €	3 023 392,53 €	275 909,86 €	10,04%
TOTAL DES DEPENSES	9 739 192,67 €	9 845 642,53 €	106 449,86 €	1,09%
CHAPITRES - RECETTES	2017	2018	Variation 2017/2018	%
013 - Atténuation de charges	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €	
70 - Produits des services	544 640,00 €	639 360,00 €	94 720,00 €	17,39%
73 - Impôts et taxes	4 335 000,00 €	4 308 000,00 €	-27 000,00 €	-0,62%
74 - Dotations et participations	1 618 142,00 €	1 659 580,00 €	41 438,00 €	2,56%
75 - Autres produits gestion courante	270 000,00 €	128 000,00 €	-142 000,00 €	
76 - Produits financiers	50,00 €	50,00 €	0,00 €	
77 - Produits exceptionnels	3 000,00 €	0,00 €	-3 000,00 €	
RECETTES REELLES	6 920 832,00 €	6 884 990,00 €	-35 842,00 €	-0,52%
042 - Opérations d'ordre entre sections	11 000,00 €	7 000,00 €		
RECETTES D'ORDRE	11 000,00 €	7 000,00 €	-4 000,00 €	
002 - Excédent antérieur reporté	2 807 360,67 €	2 953 652,53 €	146 291,86 €	5,21%
TOTAL DES RECETTES	9 739 192,67 €	9 845 642,53 €	106 449,86 €	1,09%

Cette section regroupe les dépenses de fonctionnement des services, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les charges d'entretien et les consommations des bâtiments communaux, les charges de personnel, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

La répartition des dépenses et recettes entre les différents chapitres par rapport au montant total de la section de fonctionnement, est la suivante :

- **Dépenses**
 - Charges à caractère général : 23,67 %
 - Charges de personnel : 32,61 %
 - Virement à la section d'investissement (autofinancement) : 28,12 %
 - Autres dépenses : 15,60 %
- **Recettes**
 - Impôts et taxes : 43,75 %
 - Dotations et participations : 16,86 %
 - Excédent antérieur : 30 %
 - Autres produits : 9,39 %

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se composent notamment du remboursement des capitaux d'emprunts (550.000 €), des immobilisations corporelles et en cours (2.706.708,53 €) et des restes à réaliser 2017 (490.691,94 €).

Les principales recettes mobilisées pour financer les investissements sont :

- Le virement de la section de fonctionnement (autofinancement) : 2.768.392,53 €
- Le Fonds de compensation de la T.V.A. : 150.000 €
- L'amortissement des immobilisations : 255.000 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 1.159.556,33 €

Les opérations nouvelles d'investissement regroupent principalement :

- Voirie et trottoirs : 550.000 €
- Parements clocher de l'Eglise : 330.000 €
- Accessibilité des E.R.P. : 550.000 €
- Eclairage Public : 100.000 €
- Désamiantage de bâtiments : 60.000 €

L'autofinancement dégagé permet de réaliser les travaux d'investissement sans recours à l'emprunt.

IV – BUDGETS ANNEXES

1) Energie Photovoltaïque

Il s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 105.961,73 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 150.727,58 €

La participation du budget général est de 68.951,73 € au titre des années 2017 et 2018.

2) Assainissement

Il s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 1.261.053,59 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 943.429,17 €

Les principales dépenses d'exploitation sont l'entretien de la Station d'Épuration et le traitement des boues (170.000 €), l'entretien des réseaux (165.543,59 €), l'amortissement des immobilisations (141.000 €) et le remboursement des intérêts d'emprunt (72.000 €).

La redevance d'assainissement inscrite au budget primitif 2018 est de 400.000 € (1,70 € le m³ depuis le 1^{er} Janvier 2015).

En investissement, une provision de 677.000 € est prévue pour les travaux suivants :

- Raccordement Place de Verdun
- Raccordement Rue Charles Gratia
- Raccordement Rue A. Quinet
- Remplacement du collecteur Rue Dr Lahalle
- Remplacement du collecteur Rue des Tanneries

La section d'investissement est équilibrée par le virement de la section de fonctionnement (700.000 €) et l'amortissement des immobilisations (141.000 €)

V - Balance des budgets

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Budget Général	9 845 642,53 €	9 845 642,53 €
Budgets annexes :		
* Energie Photovoltaïque	105 961,73 €	105 961,73 €
* Assainissement	1 261 053,59 €	1 261 053,59 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Budget Général	4 433 764,86 €	4 433 764,86 €
Budgets annexes :		
* Energie Photovoltaïque	150 727,58 €	150 727,58 €
* Assainissement	943 429,17 €	943 429,17 €
TOTAUX	16 740 579,46 €	16 740 579,46 €